

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

Affaire suivie par : SEYRAL Florent

N°D25DSSP19**OBJET : CARTES PASS'SPORT 2025**

SERVICE SPORT/CISPD

DIRECTION DES SOLIDARITES

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2019D-102-SPSA en date du 26 septembre 2019 portant sur le fonctionnement de la carte pass'sport ;

Considérant qu'il y a lieu de favoriser l'accès à la pratique sportive sur le territoire ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot,
décide,

1°) – De verser aux clubs l'aide correspondant aux réductions appliquées aux adhérents, en fonction du tableau ci-dessous :

Association	Nombre de cartes retournées	Tarif unitaire des cartes	Montant à verser
AÏKIDO CLUB FUMELOIS	2	15 €	30 €
AMICALE LAÏQUE TOURNON BASKET	9	15 €	135 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS DE LA THEZE	3	15 €	45 €
ASSOCIATION SPORT ET GYM FUMEL	21	15 €	315 €
ASSOCIATION VTT ESCAPADE	1	15 €	15 €
ATHLETIC CLUB FUMELOIS	1	15 €	15 €
BADMINTON CLUB FUMELOIS	1	15 €	15 €
BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	29	15 €	435 €
BOXING CLUB FUMEL LIBOS	23	15 €	345 €
CLUB NAUTIQUE FUMEL LIBOS	12	15 €	180 €
LA PENNOISE	11	15 €	165 €
FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	47	15 €	705 €
FOOTBALL CLUB PENNE ST SYLVESTRE	20	15 €	300 €
HANDBALL CLUB FUMELOIS	2	15 €	30 €
LITTLEMOON	9	15 €	135 €
JUDO CLUB FUMEL LIBOS	10	15 €	150 €

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20250130-D25DSSP19-AR
Reçu le 06/02/2025
Publié le 06/02/2025

JUDO CLUB ST SYLVESTRE	3	15 €	45 €
SHIZENDO KARATE FUMEL	10	15 €	150 €
KARATE SHOTOKAN	3	15 €	45 €
REGROUPEMENT PAYS LOT LEMANCE	34	15 €	510 €
TENNIS CLUB MONTAYRAL	8	15 €	120 €
ASSOCIATION PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	4	15 €	60 €
ASSOCIATION VALLEE LEMANCE FOOTBALL CLUB	7	15 €	105 €
ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE FUMELOISE	3	15 €	45 €
UNION SPORTIVE DE TENNIS FUMELOIS	2	15 €	30 €
UNION SPORTIVE TRENTLS XIII	9	15 €	135 €
UNION SPORTIVE VALLEE DU LOT	3	15 €	45 €
VANESSA ET SA TROUPE	12	15 €	180 €
VTT CLUB DES ROCHERS	11	15 €	165 €
TOTAL	308	15 €	4 620 €

2°) – De préciser que les crédits nécessaires à cette action seront prévus au budget 2025.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 30 janvier 2025



Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 06 février 2025

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 06 février 2025

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com